

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVIII^e Volume.
N^o 5. — Mai 1899

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
place de l'Hôtel-de-Ville.

1899

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin père. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemin, secrétaire-général.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Morel, Vantroys et Guilleminot. — Secrétaire-Général : M. Mouret-Appert. — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Pillois. — Secrétaire : M. Lestoc rt. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules). — Trésorier-Adjoint : M. Noché. — Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavaillier. — Conservateur du Matériel : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Doucet. Secrétaire : M. Caron. Vice-Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Pascon.

CREIL. — Président : M. Vice-Prés. : MM. Coquatrix et Pichon. Secrétaire : M. A. Thuillot. Vice-Secrétaire : M. E. Thuillot. Trésorier : Délégué : M. Grouas.

CREPY-EN-VALOIS. — Président : M. Chopinet. V.-Présidents : M. Petit Trésorier : M. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Fasquelle. Délégué : M. Ducro.

GOUVIEUX (Sous-Section). — Président : M. Vice-Présidents : MM. et Chapon. Secrétaire : M. Sylvain Berger. Délégués : MM. et Bex.

LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — Présid. : M. Vice-Présid. : M. Naze. Secrétaire : M. Peltier. Vice-Secr. : M. Sadet. Trésorier : M. Barbier. Délégué : M. Delaunay.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — Président : M. Valadon. V.-Prés. : MM. Hardy et Delépine. Secrétaire : M. Grélez père. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnot et Bellot.

PONT-SAINTE-MAXENCE. — Président : M. Celer. Vice-Présid. : MM. Deslandes et Bouffet. Secrétaire : M. Conin. V.-Sec. : M. Riby. Trésorier : M. Délégué : M. Lefebvre.

Les Concours semestriels de l'année 1899 auront lieu les 25 Juin et 12 Novembre. Une Médaille d'or est spécialement offerte pour le Concours du 12 Novembre; il est également offert un prix pour la culture spéciale du Céleri.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 7 MAI 1899.

PRÉSIDENTE DE M. MOREL, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. Thirion, président, M. Guilleminot, vice-président, et MM. Pillois et Sylvain Berger se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

Sont admis pour faire partie de la Société :

M. HAQUIN, faïencier à Senlis.

M. PRÉVOST, jardinier chez M^{me} Alépée, à Senlis.

M. DAGUET (Edouard), épicier-grainetier à Senlis.

Est présenté :

M. AUDIGIER, sous-préfet de Senlis (par MM. Thirion et Morel).

M. le Président explique à la Société que c'est au cours d'une visite que M. Thirion, président, a faite à M. Audigier, le nouveau sous-préfet de Senlis, pour lui offrir, selon les statuts, la présidence d'honneur de la Société, que M. le Sous-Préfet a non seulement accepté la présidence d'honneur de la Société, mais qu'il a exprimé le désir d'être présenté comme membre effectif.

M. le Président procède ensuite au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

VIII^e VOLUME. — N^o 5. — MAI 1899.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : 10346

CB : 5592

SHAS



0 000000 055253

1° Les observations météorologiques des mois de mars et avril, faites à Borest, par notre dévoué collaborateur, M. Lavallée, instituteur.

2° Brochure sur l'utilité de l'emploi en horticulture des Phosphates Thomas, 5, rue de Vienne, Paris.

3° Catalogues de médailles et diplômes, de Henri Dubois, 445, boulevard Saint Michel, et de Auguste Bescher, 5, rue du Pont-de-Lodi, Paris,

4° Rapport sur les Concours de Jardins scolaires du département du Loiret, hommage de l'auteur, M. Eugène Delaire, secrétaire-général de la Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret.

5° Annonce d'une Exposition d'horticulture à Provins, du 8 au 12 juin prochain.

6° Annonce du 3^e Congrès de la Société française des Rosiéristes, et, à cette occasion, Exposition nationale et spéciale de Roses à Tours, du 17 au 20 juin.

7° Les Catalogues et Prix-Courants suivants : Plantes nouvelles : Orchidées-Crotons, etc., de E. Cappe et Fils, horticulteurs au Vésinet. — Plantes pour massifs, de Schmidt, horticulteur à Lyon. — Rosiers nouveaux de Lévêque et Fils, horticulteurs à Ivry-sur-Seine. — Serrurerie décorative de Guillot-Pelletier, à Orléans. — Serrurerie horticole de Léonce Cassoret, à Saint-Sauveur-Arras. — Produits insecticides pour la destruction des Vers blancs, par Lefèvre, 48, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

M. Lozet, professeur, annonce qu'il a reçu de M. Oudin, fabricant d'engrais chimiques à Crépy-en-Valois, un sac de 60 kilog. d'engrais à essayer au Jardin d'expériences; des remerciements sont adressés à M. Oudin.

M. le Secrétaire-Général donne connaissance à l'assemblée de la décision prise par le Conseil d'administration dans sa séance de ce jour :

Relativement au projet d'une Exposition à Chantilly, vu l'absence des promoteurs de l'Exposition et de tous rensei-

gnements nouveaux, le Conseil a ajourné sa décision à la prochaine séance.

Cette décision est approuvée par l'assemblée.

M. le Secrétaire-Général fait une lecture sur l'emploi des engrais chimiques en horticulture, que l'on trouvera dans le cours du Bulletin, et la séance est levée à trois heures et demie, après le tirage de la tombola.

Apports en séance :

Une dizaine de pots de Giroflées Cocardeau, bien en fleurs et assorties de nuances, par M. BENJAMIN (Constant). — *Mention honorable et remerciements* pour deux pots offerts pour la tombola.

Chrysanthèmes en fleurs, Pétunias, plusieurs pots de Fraisiers « la Noble », et un très joli bouquet monté, par M. RAMUS, de Chantilly. — *Mention très honorable avec félicitations et remerciements* pour le bouquet et un pot de Fraisiers offerts pour la tombola.

Un magnifique pot de Cnéraires en fleurs, ainsi que d'autres échantillons de cette plante et de Pensées, le tout offert pour la tombola par M. BILLION, de Chamant. — *Mention honorable et remerciements.*

Remerciements à M. SAUVAGE pour ses Roses Gloire de Dijon, offertes pour la tombola.

DÉGUSTATIONS

14 Avril.

POIRE LEHOU-GRIGNON, du Jardin d'expériences — Fruit d'une bonne moyenne gros-seur, ferme de Bergamotte. — Pédoncule long et mince — Peau sèche, jaune d'or, faiblement marbrée de roux. — Chair blanche, sèche, non juteuse, sucrée. — Serait peut-être un bon fruit à compote.

APICULTURE

Travaux du mois de Juin.

Déranger le moins possible les ruches, n'y toucher que pour récolter ce qui est rempli. — Surveiller les essaims. — Les régions favorisées par les fleurs printanières peuvent faire une première récolte, qui peut avoir lieu vingt-quatre jours après la sortie du premier essaim. — C'est le meilleur moment de récolter les ruches fixes en chassant les abeilles ; en profiter pour la transformation en ruches et rayons mobiles. — Abriter les ruches contre les trop grands coups de soleil. — Les pots de miel à conserver doivent être, une fois écumés, recouverts d'une rondelle de papier trempé dans l'eau-de-vie. — Le premier miel récolté est ordinairement le plus beau de la saison.

ALF. HARDRET.

LES IRIDÉES

Suite.

Les lecteurs se rappelleront sans doute que dans les précédents articles, il était dit que ces plantes avaient beaucoup de tendances à varier et que la production de la graine était rare. Il est utile de fournir à ce sujet certaines explications, et les quelques notes qui suivent auront pour but d'édifier les amateurs d'Iris, et les jardiniers qui s'intéressent à leur culture en vue d'en obtenir des graines.

Les fleurs d'Iris, en raison de leur organisation toute particulière, rendent impossible la fécondation directe.

En effet, elles ont un *ovaire infère*, surmonté de trois pièces qui remplissent les fonctions de *styles*. A leur partie supérieure, en regardant à la loupe, on aperçoit une petite lèvres s'allongeant sous forme de \uparrow apilles. Les étamines, au

nombre de trois, ont leurs *anthères* à la hauteur des *stigmates*, mais elles s'ouvrent en dehors, de sorte que le pollen tombe naturellement sur les poils glanduleux qui couvrent la partie médiane des trois divisions du *périgone*, qui correspond aux anthères et aux stigmates.

La fécondation chez l'Iris s'opère souvent lorsque, la fleur se flétrissant, les *téguments* se roulent et viennent s'appliquer contre les stigmates et transmettent ainsi le pollen qui est tombé sur eux. Les insectes ont aussi leur part contributive à l'imprégnation, mais, en général, très souvent les fleurs d'Iris ne se trouvent point fécondées.

Or il est un fait acquis par l'expérience que, plus une fleur a de difficultés à se féconder elle-même, plus la fécondation artificielle, ou *hybridation*, devient facile, et c'est, en effet, ce qui a lieu pour les Iris.

Voici comment il faut pratiquer : Lorsque les fleurs sont en épanouissement, et avant qu'il soit terminé, on enlève à l'aide des doigts, ou bien avec des petits ciseaux longs, minces et effilés, les anthères. Puis quelques temps après, cinq ou six heures environ, on applique le pollen sur les stigmates à l'aide du pinceau.

On opère seulement sur une ou deux fleurs, les plus jolies et les mieux constituées, puis on doit supprimer toutes les autres, car il est très difficile d'obtenir la graine d'Iris, et on doit favoriser toutes les chances de réussite que procure la fécondation artificielle.

Rien de plus simple que l'application du pollen sur un stigmate. Il suffit de puiser ce pollen (que l'on a conservé, ou bien que l'on prend sur un type choisi) à l'aide d'un très petit pinceau en blaireau très fin, et de toucher très délicatement le stigmate au moment opportun, c'est-à-dire au moment précis où perle une petite goutte de liqueur nectarifère qui a la propriété de faire éclater les grains polliniques.

Très peu de pollen suffit pour faire l'opération, mais il est nécessaire que chaque stigmate soit touché, car chacun

correspond à une loge, et si on ne veillait pas à cela, il n'y aurait de graine que là où le stigmate aurait été fécondé. La pratique de la fécondation a fait observer que lorsqu'on fécondait des fleurs avec du pollen de même espèce, il en fallait une moindre quantité, tandis que lorsqu'on se servait de pollen d'une espèce étrangère il en fallait davantage, parce que les grains ne se trouvaient pas dans les circonstances favorables à leur éclatement. Il est aussi très utile, en raison de ce qui précède, de répéter plusieurs fois dans la journée, et à des heures différentes, l'opération de l'application de pollen.

Pour les Iris, la matinée jusqu'à midi, est propice à la fécondation, et il faut attendre la puberté des stigmates, c'est-à-dire l'épanouissement de la fleur, en ayant soin de supprimer les étamines un peu avant cet épanouissement, bien que le danger du contact soit moins grand que dans d'autres fleurs, puisque les *anthères* s'ouvrent extérieurement. Une fois que les stigmates sont imprégnés de pollen d'une espèce étrangère, le propre pollen de la fleur fécondée n'a plus d'action sur ces stigmates.

Lorsqu'on veut opérer la fécondation artificielle sur une petite quantité de plantes, on peut se contenter de transporter le pollen au bout d'un pinceau d'une plante à l'autre, mais quand on voudra pratiquer en plus grande étendue et apporter la précision nécessaire, il sera bon d'avoir une petite boîte de bois en forme de tabatière, divisée en compartiments contenant chacun le pollen de la variété choisie, et portant une petite étiquette. Il faudra avoir soin aussi de se servir d'un pinceau spécial à chaque compartiment; en un mot, il faut éviter la confusion, raisonner, calculer et ne rien livrer au hasard, bien que ce dernier ait souvent donné de superbes résultats.

On est arrivé aujourd'hui à obtenir de bonnes graines de la plupart des Iris, mais cependant certaines espèces sont des plus résistantes.

L'*Iris germanica*, notamment, est très rébarbatif à la production des graines, et dans un très grand nombre on n'en récolte que sur trois ou quatre environ.

Malgré cette difficulté, les Iris ont une très grande facilité à varier sans aucune fécondation.

Toutes ces couleurs si délicates que l'on remarque chez certaines variétés ne sont que passagères; elles se modifient continuellement, de sorte que en plantant les caïeux de telle ou telle variété, on n'est pas sûr d'obtenir la même variété, souvent même on obtient des plantes à fleurs complètement différentes.

Un exemple très remarquable nous est fourni par l'*Iris spectabilis*. Cette plante très ornementale, dont les fleurs sont d'un violet bronzé, est un accident de l'*Iris xiphium* à fleurs bleues, à laquelle elle revient très vite, fait des plus faciles à vérifier en plantant séparément les caïeux qui en sortent et en surveillant avec soin le développement, afin qu'il n'y ait pas de mélange. Cette prétendue espèce n'est pas seulement différente de l'*Iris xiphium* par la couleur de ses fleurs; celles-ci sont beaucoup plus grandes, la forme en est légèrement différente, et la plante, plus forte dans toutes ses parties, devient aussi beaucoup plus grande. On constate des faits analogues dans les *Iris xiphioïdes* et on remarque aussi que les modifications sont d'autant plus rapides que les fleurs présentent des couleurs plus variées et plus tendres ou, comme on dit, plus *fondues*. Toutefois, il n'y a rien de fixe; on remarque chez les *Iris xiphium* et *xiphioïdes* des variétés plus constantes les unes que les autres, et que les changements, qui n'ont non plus rien de fixe, montrent les plus grandes dissemblances dans leur apparition.

Toutes ces modifications, loin d'être des anomalies, sont conformes à celles qui se passent chez beaucoup d'autres plantes. Pour le comprendre, il suffit de rappeler que la multiplication des *Iris xiphium* et *xiphioïdes* est une sorte de bouturage, car un caïeu n'est autre qu'un bourgeon caduc

qui se détache d'une plante-mère et qui, par conséquent, peut différer de celle-ci, de même que cela arrive fréquemment sur les bourgeons de certaines plantes, soit ligneuses, soit herbacées, tels que Chrysanthèmes, Rosiers, Œillets, etc. Ces faits, qui n'ont rien de forcé, expliquent comment des Jacinthes à fleurs blanches ont pu donner des fleurs bleues, et *vice versa*, et comment aussi un même bulbe a pu produire à la fois deux hampes dont les fleurs, sur chacune, étaient de couleur différente.

Et ces variations naturelles ont été confirmées par diverses expériences faites par d'habiles horticulteurs. M. Debure, notamment, sema une espèce d'Iris ; il en obtint dix-sept sujets, et, dès que les fleurs apparurent, pas une ne ressembla au type choisi, qui était l'*Iris squalens*. Une autre fois, et sans qu'il y ait eu également fécondation artificielle croisée, un semis de ce même *Iris squalens* fut effectué, et, à la floraison, on retrouva seize plantes s'éloignant plus ou moins du type, et onze étaient des Iris variés. Puis enfin des semis d'*Iris variés* furent faits, et on obtint des *Iris versicolor*.

Mais ce fut surtout dans les mains de M. Lémon que les résultats de la fécondation artificielle croisée furent merveilleux. Les *variegata*, *versicolor*, *squalens*, *sambucina*, *plicata*, *pallida*, se sont confondus en un seul type excessivement varié.

Enfin, les croisements d'*Iris d'Espagne*, entr'eux, donnent de superbes résultats. L'Iris d'Angleterre également. L'*Iris jaune des marais*, ou *Iris pseudoacorus*, graine très bien et peut être hybridé par le *germanica*. Mais déjà les horticulteurs ont augmenté la quantité des variétés de plus en plus belles. Et que ne doit-on pas encore attendre d'eux avec des croisements de l'*Iris de Suze*, puis encore du gracieux *Iris de Perse*, dont on peut imprégner les Iris d'Espagne et d'Angleterre ?

Le genre Iris est un de ceux qui offrent un champ vaste à l'intelligence des savants horticulteurs. Les fleurs sont de

celles qui doivent toujours être dans un jardin, car l'amateur les aimera toujours, et le jardinier qui se passionnerait à l'hybridation de ces superbes plantes y rencontrerait une agréable occupation qui aurait des résultats surprenants, compensant largement ses peines. C'est le moment d'y songer.

CH. LOZET,
Professeur de la Société d'horticulture
de Senlis.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Emploi des engrais chimiques en horticulture. — Les légumes et les fleurs renferment les mêmes éléments chimiques que les plantes des champs ; il n'y a de différence entre les diverses catégories de végétaux cultivés que dans la proportion dans laquelle ces éléments entrent dans leur composition.

Si le fumier de ferme doit rester la base de la fumure au jardin, son usage est avantageusement complété par des engrais actifs, riches sous un petit volume et très assimilables. Ces engrais, appliqués au cours de la végétation, donneront des légumes précoces, tendres et volumineux, qualités essentielles pour la culture maraîchère. L'horticulteur et le maraîcher auront parfois avantage à recourir momentanément à l'usage exclusif des engrais chimiques.

Pour déterminer les exigences particulières des légumes, il suffit de les récolter à l'époque de leur consommation, de les analyser chimiquement et de déterminer la quantité d'aliments fertilisants qui entrent dans la composition de 1.000 kilogrammes de légumes verts ou secs. Connaissant, d'autre part, la quantité de matière verte ou sèche produite par un are, on en déduit assez aisément la quantité d'éléments nutritifs prélevés sur cette surface.

M. Dumont, professeur spécial d'agriculture à Nomény, s'est livré à ce travail d'analyse.

Voici le résumé succinct de ses recherches :

Au point de vue de leurs exigences particulières, les légumes peuvent être divisés en quatre groupes : les légumes feuillus, les légumes racines, les légumes bulbeux, les légumes secs.

1° Les légumes feuillus (salades, choux) réclament surtout de l'azote et de l'acide phosphorique. Outre les fumures habituelles, on aura avantage à donner aux salades 1 kil. 5 de nitrate de soude et 2 kilogrammes de superphosphate à l'are ; on pourra doubler ces doses pour les choux.

2° Les légumes racines se trouvent bien de l'engrais complémentaire des choux, auquel on ajoutera 1 à 2 kilogrammes de chlorure de potassium ou de sulfate de potasse, selon la nature du sol.

3° Les légumes secs (pois, haricots, lentilles) ne doivent pas être fumés au fumier de ferme. En culture maraîchère bien comprise, ils viennent en fin de rotation. Ils s'accommodent bien d'une fumure minérale et peuvent recevoir par are : 3 à 5 kilogrammes de scories ou de superphosphate de chaux et 2 kilogrammes de chlorure de potassium ou de sulfate de potasse. L'azote est exclu de la combinaison, les légumineuses possédant la faculté de s'assimiler l'azote de l'air.

4° Les légumes bulbeux pourront recevoir en complément 2 kilogrammes de nitrate de soude, 3 kilogrammes de superphosphate et 1 kilogramme de sulfate de potasse à l'are.

Les fleurs se trouvent bien également de l'usage des engrais chimiques. Lorsqu'elles auront été analysées et soumises à des essais, l'horticulteur pourra employer des engrais exactement appropriés aux exigences des diverses variétés : roses, fuchsias, chrysanthèmes.

(Journal Officiel).

*
* *

Culture tardive des pommes de terre de première saison.

— Il s'agit d'un moyen qui n'est pas nouveau, mais qui, mal expérimenté, a été complètement délaissé, soit que les variétés alors disponibles ne se fussent pas trouvées suffisamment rémunératrices, soit aussi que ce procédé soit tombé dans l'oubli.

Dans les *Annales de la Société d'horticulture* de juin 1845, M. Poiteau indiquait un moyen d'obtenir en pleine terre des pommes de terre de première saison.

Ce moyen consistait à planter des tubercules au mois d'août (avec du plant retardé) et de les abriter dès les premières gelées. Les pommes de terre ainsi obtenues étaient bonnes à arracher en novembre et se conservaient même jusqu'en mars avec toute la qualité et l'apparence des primeurs obtenues avec le secours des châssis.

Depuis trois ans, j'ai repris ce moyen avec quelques modifications et expérimenté toutes les variétés hâtives cultivées. Bien que j'aie obtenu de bons résultats avec presque toutes, la variété hâtive dite Victor est celle à laquelle je me suis définitivement attaché.

La Belle de Fontenay est très bonne aussi pour cette culture.

Voici comment je procède. Je plante généralement les premières pommes de terre hâtives vers le 10 avril. La récolte se fait vers la fin de juin. Je réserve un rang que je laisse pour plant afin qu'il mûrisse davantage. Dès que la pomme de terre est aoûtée, c'est-à-dire dès que la pellicule ne s'enlève plus au frottement du pouce, je procède à l'arrachage et dépose mes tubercules dans des clayettes, verticalement serrées les unes contre les autres.

Je les laisse à l'air libre, à mi-ombre, et les arrose une fois par jour. Je prépare de cette façon mon plant avec des tubercules de l'année, plus vigoureux et mieux constitués que du plant de l'année précédente.

Vers le 15 août, je prépare une planche bien ameublie et

fumée copieusement au labour d'hiver, ayant déjà servi à récolter une saison d'un légume quelconque.

Je fais quatre rayons dans une planche de 4^m35, profonds d'environ 45 centimètres; je plante mes tubercules tous les 20 centimètres sur le rang, et je recouvre de bon terreau ou de fumier très consommé pour donner une écorce lisse et jaune aux pommes de terre obtenues et assurer leur bonne conservation.

Ne pas négliger l'arrosage en août et en septembre, s'il y a excès de sécheresse.

Vers le 15 octobre le résultat est obtenu, les tubercules sont arrivés à peu de chose près à leur grosseur. Dès les premières gelées, recouvrir les planches de 20 centimètres de feuilles ou de litière pour empêcher la gelée de pénétrer.

On peut arracher de novembre à février-mars, sans trouver aucune différence comme qualité et comme apparence avec les produits de châssis.

J'en ai même conservé jusqu'à la fin d'avril, ayant un aspect bien supérieur aux tubercules envoyés de Tunisie ou autres points de l'Afrique.

Mais j'engage à n'employer que la Victor ou la Belle de Fontenay, d'après le résultat de mes expériences.

Je ne doute pas que cette culture, appliquée en grand, ne soit très rémunératrice et ne vienne sérieusement contrebalancer l'envahissement déjà trop grand des produits étrangers qui font tant de tort au cultivateur français.

(*L'Agriculture moderne.*)

D. LECLERC.

*
* *

Les Chrysanthèmes précoces, par M. LEMAIRE. — C'est M. Délaux qui eut la chance inespérée de trouver la première variété de Chrysanthème précoce à grande fleur. Cette variété précieuse, nommée *Gustave Grunervald*, a été mise en œuvre par plusieurs semeurs qui, par des croisements judicieux, sont parvenus à doter l'Horticulture de plus de

cent variétés nouvelles, remarquables aussi bien par la diversité des formes des fleurs que par leurs coloris brillants et variés.

Ce Chrysanthème était de couleur jaune de chrome brillant; il fleurissait de fin juin jusqu'aux gelées.

D'autres variétés, issues de cette première et du même obtenteur, continuèrent la série des variétés précoces. Quelques noms, pris au hasard, donneront une idée des belles plantes de l'époque : *Andromède*, *Belle d'Août*, *Orion*, *Regulus*, *Arc-en ciel*, *Comtesse de la Chastres*, *Homère*, *Madame Louise*, *Sainte Flore*, *Aigle d'Or*, *La Créole*, *La Carmélite*, *Sainte Agathe*, *Alexandre Pelé*, *Duruslet*, *Trophée*, *Madame Pelé*, etc... Quelques-unes de ces variétés qui se vendent encore aujourd'hui dans nos marchés aux fleurs, faisaient, il y a quelques années, l'objet d'un grand commerce.

L'amateur a trop délaissé ces belles variétés précoces qui ornèrent les jardins de nos pères pendant près d'un demi-siècle, pour ne cultiver que les Chrysanthèmes à fleurs énormes et l'on peut dire monstrueuses, qui détournèrent complètement leur attention. Nous répétons qu'elles ne méritent pas un semblable dédain, et qu'il y a lieu de les recommander, notamment pour la plantation de corbeilles dans les propriétés d'amateurs où elles remplaceraient avantageusement certaines plantes qui, dès la fin de l'été, n'ont plus aucun attrait. Elles seraient d'autant plus appréciées qu'à cette époque de l'année les vacances font affluer les habitants des villes dans les propriétés à la campagne, où les fleurs ne sont jamais ni trop abondantes ni trop variées.

Il ne faut d'ailleurs pas croire que les fleurs des Chrysanthèmes précoces sont toutes de petite taille : il existe, au contraire, des variétés nouvelles dont les capitules atteignent un assez grand diamètre, et cela sans éboutonnage.

(*Journal de la Société nationale d'horticulture de France.*)

*
* *

Les petites carottes toujours nouvelles pour l'hiver. — On sème toujours à raison de 120 à 150 grammes par are, autant que possible sur terreau de vieille couche, car, dans le sol du jardin, la Carotte est à la fois moins belle et moins bonne; elle est incolore, opaque, chevelue; le terreau la fait diaphane, rouge, délicieuse.

A partir de la deuxième quinzaine de juillet au 10 août, selon la localité que l'on habite; c'est la *carotte Grelot*, nommée carotte hâtive à châssis, et *carotte rouge à forcer Parisienne*, les seules qui doivent être semées pour être consommées dès le mois de novembre, et jusqu'en mai. Sur vieille couche, ce qui est préférable, le terreau labouré la veille jusqu'au fumier et abondamment arrosé est, le jour du semis, façonnée au trident et nivelé bien horizontalement; 8 centimètres d'épaisseur de terreau sur vieux fumier sont suffisants. La graine est semée à la volée et enterrée, la surface du terreau est damée et arrosée, puis une toile ou un paillason servira à ombrer jusqu'à la germination complète. Un peu plus tard, les jeunes carottes seront éclaircies de manière que l'on puisse mettre entre chacune un doigt de la main, et rehaussée avec du terreau criblé au-dessus d'elles, pour éviter qu'elles aient le collet vert et se fendillent dans le sol. A l'approche de l'hiver, il faut couper les feuilles presque radicalement, couvrir les tubercules de 5 centimètres de terre légère ou de terreau et recouvrir la vieille couche de 30 centimètres de litière, feuille ou long fumier. Sous cette couverture, on trouvera pour les ragoûts des carottes toujours tendres et d'excellent goût. Les grosses carottes d'hiver déposées dans la cave ne servent que pour le pot-au-feu.

A défaut de vieilles couches suffisantes, dans les carrés du potager, le sol étant ameubli, on épand sur la planche 3 à 4 centimètres de terreau pour le mélanger à la couche superficielle du terrain; puis on sème à la baguette en lignes espacées de 15 à 20 centimètres. La graine est enter-

rée avec le dos du râteau promené en travers des lignes et le sol est roulé.

Plus tard, après que les carottes auront été éclaircies, les lignes seront rehaussées légèrement avec la serfouette. A côté de la planche de carottes semées à cette époque, il devra toujours y avoir un terrain inoccupé mi-novembre, après la récolte de salades quelconques où l'on pourra trouver le sol meuble nécessaire pour recharger de 3 centimètres les jeunes racines après qu'on aura coupé les feuilles, et permettre de couvrir de litière, feuilles ou fumier, comme nous l'avons fait remarquer plus haut.

(*Revue horticole de Beauvais.*)

*
* *

Nouvelle bouillie contre le Mildou et le Black-Rot. — Pour atteindre un but désirable dans l'emploi des bouillies destinées à combattre les Cryptogames qui détruisent les vignobles, on s'est appliqué à rechercher un fixatif qui imprègne suffisamment les organes foliacés. Dans cette occurrence, on a employé l'adjonction de diverses substances et notamment des matières sucrées à la dissolution de sulfate de cuivre. Le savon a été imaginé pour remplacer ces adjuvants, et M. Lavergne a obtenu un résultat satisfaisant avec le mélange suivant : sulfate de cuivre, 500 grammes; savon vert ou noir, 1.000 grammes; eau, 100 litres.

(*Revue des Travaux scientifiques.*)

*
* *

Forçage des Fraisiers. — Les Fraisiers forcés ayant terminé leur récolte fin avril, on les abandonne à leur sort pendant un mois au moins, on enlève les coffres, puis fin mai on fait leur toilette, on les bine, on les fume, on les arrose; ils repoussent et deviennent remontants; on a de bonnes et belles fraises du 4^{er} juillet au 15 septembre.

(*La Pomologie française.*)

Observations faites dans la commune de Borest
pendant les mois de

MARS 1899				AVRIL 1899			
DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE	
		MAXIMA	MINIMA			MAXIMA	MINIMA
1		10.4	-9°	1		19°	3.9
2		10.5	-5	2		21.1	4
3		9	-29 ⁽¹⁾	3		21	6.2
4		9.9	-3.3	4		19.9	6.1
5		10	-3	5		18.1	3.2
6		10.2	-4	6		17	3.9
7	3 ^{mm} 4	9.9	1	7	4 ^{mm} 1	15.3	4 ⁽⁵⁾
8	4 2	10	1.1	8	5 2	13.9	3.1 ⁽⁵⁾
9	6	12.1	2	9	3	13	2.8 ⁽⁵⁾
10		12	0	10	8 2	13.4	2
11		12	-2.2	11	9 3	13	2
12		13.3	-1	12	4 6	12.2	-0.1
13		16.2	0	13	4 1	13.4	-1
14		18	-1	14	12 2	13	2.2
15		20	-1.1	15	9 2	12	2 ⁽⁶⁾
16		20	-1	16	4 2	11.2	3
17		21	-0.5 ⁽¹⁾	17	0 1	11.1	2.8
18		18.1	-0.7	18		14	0
19		14.3	-3 ⁽²⁾	19	1 2	20.1	-1
20	0 1	9.2	-7.2 ⁽³⁾	20		18.2	2.9
21		7	-3.1 ⁽²⁾	21		18	3.2
22	2 2	6.2	-8 ⁽⁴⁾	22	3 1	12.1	3.3
23		7	-9	23		14.2	-2.5
24		9.2	0.1	24		12.1	2.4
25		9	0.1	25	3 4	10.9	3.3 ⁽⁷⁾
26		8.8	2	26	6 2	12.2	3.9
27		10.2	2.4	27		14	4
28		12	2.3	28		20.1	5.1
29		13.3	3.4	29	2 2	17	6.2
30		14.2	3.9	30	3 3	12.2	6
31		18.2	4				
Total	15 ^{mm} 9	M [°]		Total	83 ^{mm} 6	M [°]	M [°]

(¹) Brouillard. — (²) Giboulées. — (³) Neige le matin. —
(⁴) Neige : 0^m04. — (⁵) Tempête. — (⁶) Deux orages du sud-ouest. —
(⁷) Tonnerre.

Dressé par l'instituteur soussigné.

LAVALLÉE.

Leçons d'Horticulture.

JUIN 1899

*Pincement des Bourgeons du Poirier
suivant leur apparence.*

- Senlis :* Dimanche 4, à l'issue de la séance, au
jardin d'expériences.
- Barbery :* Jeudi 8, à 10 h. 1/2, chez M. Gallois.
- Crépy :* Dimanche 11, à 2 heures, à l'école des
garçons.
- Vineuil :* Jeudi 15, à 2 heures, chez M. Ferraud.
- Pont-Ste-Maxence :* Dimanche 18, à 2 heures, à la mairie.
- Nanteuil :* Jeudi 29, à 3 h. 1/2, à l'école des
garçons.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes
présentes pour leur donner les renseignements qu'elle
croiraient devoir lui demander.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à
faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir
les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

Senlis. — Imprimerie Administrative et Commerciale.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40 fr.
3 fois de suite. . .	6 »		12 fois de suite. . .	18 »

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.